



Élections 2017 Décryptage sur les migrations

3 LIBERTÉ DE CIRCULATION

«Il faut mettre fin à la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen.»

Depuis plusieurs années, certaines voix en France et en Europe s'élèvent pour remettre en question les accords de Schengen, ceux-ci permettant la libre circulation des personnes au sein d'un espace de plus de 4 millions de km². Plus récemment, plusieurs pays européens ont rétabli des contrôles fréquents aux frontières intérieures. Pourtant, une sortie de l'espace Schengen aurait des conséquences politiques, humaines et économiques désastreuses pour la France, l'Europe et leurs habitants.

Les accords de Schengen, signés initialement en 1985 au Luxembourg par cinq États européens, regroupent aujourd'hui vingt-six pays. Ils composent l'espace Schengen où 420 millions d'habitants peuvent aujourd'hui circuler librement. L'objectif de ces accords est d'abolir les contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen et de créer une frontière extérieure unique renforcée avec des règles communes en matière de visas, de droit d'asile et de contrôle aux frontières. Ainsi, un Hongrois, un Norvégien ou un Sénégalais en situation régulière dans l'un des États de l'espace Schengen, peut circuler librement. Et pourtant, depuis plusieurs années, la France a rétabli des contrôles d'identité massifs à ses frontières avec la Belgique, l'Espagne et l'Italie, en violation de la convention de Schengen, afin d'interpeller des personnes migrantes (sur la base de contrôles au faciès).

Face à cette situation, les accords de Schengen ont déjà été renégociés en 2013. Ils donnent désormais encore plus de marges de manœuvre aux États membres pour rétablir, temporairement et dans des situations exceptionnelles, les contrôles à leurs frontières nationales. C'est ce que la France a mis en œuvre en 2015 suite aux attentats. La même année, cinq pays européens décident de rétablir les contrôles à leurs frontières en réaction à l'augmentation des arrivées de ressortissants non européens par la Grèce. Un pays comme l'Autriche a même érigé un mur fixe à sa frontière avec l'Italie.

Ainsi, un État membre de l'espace Schengen a déjà différents moyens à sa disposition pour rétablir des contrôles à ses frontières, de manière temporaire et exceptionnelle.

À un niveau politique, le droit à la libre circulation dans l'espace Schengen, l'un des socles majeurs de la construction européenne, disparaîtrait. Le risque d'un repli identitaire et économique des États serait grand tandis que la coopération interétatique mise en place depuis des années serait affaiblie, portant un coup dur à l'idée de solidarité européenne.

À un niveau économique, les pertes pour la France et l'Europe seraient très importantes. En effet, une étude commandée par la fondation allemande Bertelsmann estime le coût d'une sortie de Schengen pour la France entre 80 et 240 milliards d'euros sur dix ans. Elle souligne notamment les incidences fâcheuses que cela aurait sur l'activité économique française, particulièrement sur le tourisme, le travail frontalier et le transport de marchandises.

À un niveau humain, toute une génération d'Européens ayant grandi avec l'idée de la libre circulation s'en retrouverait soudain privée. Selon l'Eurobaromètre, 8 Européens sur 10 soutiennent la libre circulation permise par les accords de Schengen. De plus, le rétablissement de contrôles aux frontières augmentera les discriminations, le fichage et les refoulements et aura pour conséquence de fragiliser encore plus des personnes déjà vulnérables. De nombreuses personnes exilées en urgent besoin de protection ont perdu la vie à des frontières intérieures européennes (Italie-France, Autriche-Allemagne, etc.) en prenant des risques mortels pour éviter d'être contrôlées, refoulées, enfermées et triées.

Proposition

— Défendre le principe de la libre circulation inconditionnelle dans l'Espace Schengen en dénonçant la réintroduction de contrôles temporaires aux frontières intérieures.